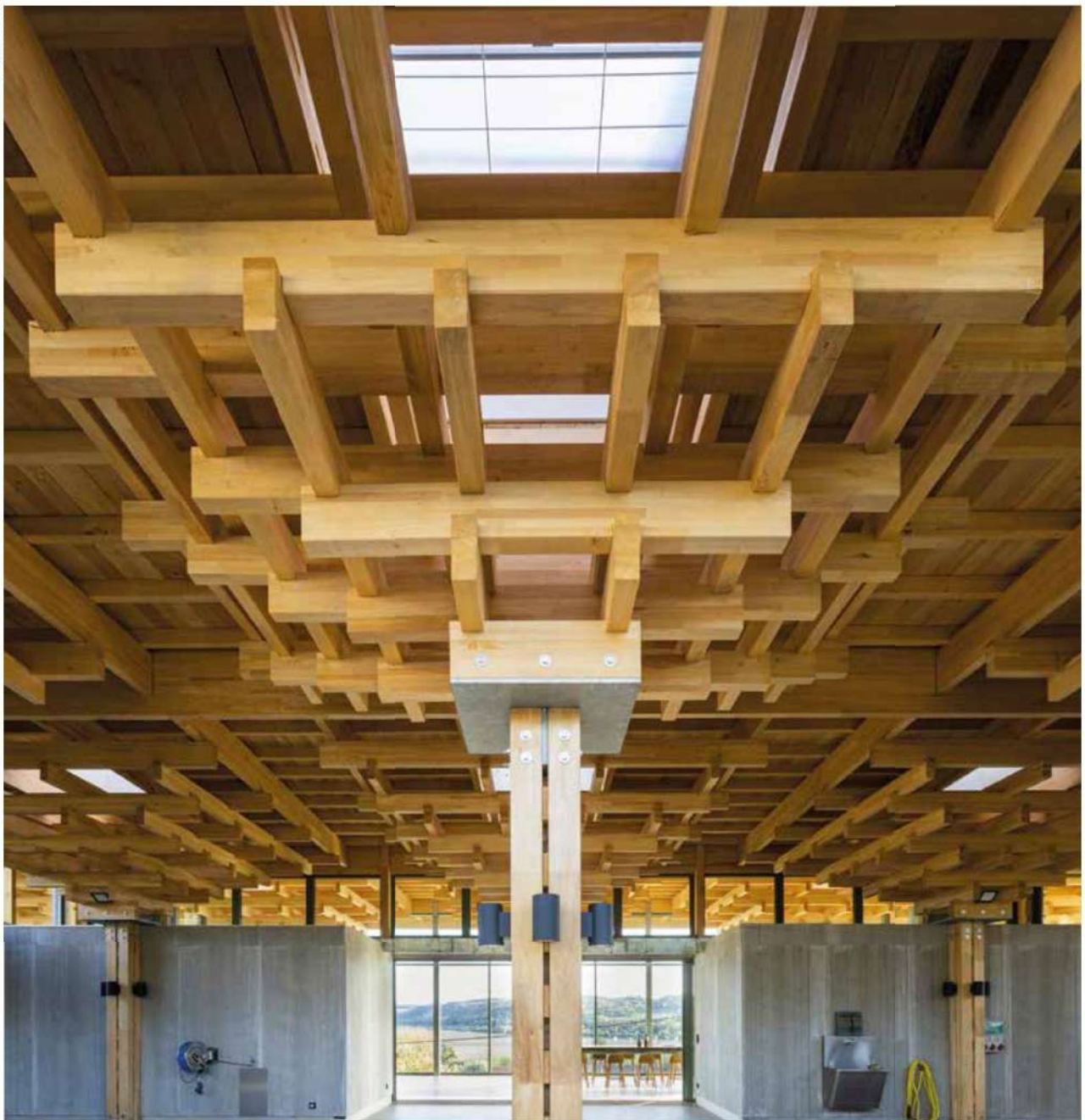






Le bois porte-t-il aujourd'hui à lui seul la réponse à l'impérative décarbonation du secteur de la construction ? Le nouveau code de la construction RE2020 aurait-il alors suffi à faire de la filière la solution quasi-inégalable que l'on connaît parmi l'ensemble des systèmes constructifs ? Si le matériau est en effet garant d'une architecture écologiquement vertueuse, ce serait oublier les qualités toujours plus probantes de confort et de mise en œuvre qu'il affiche. Reste toutefois une ombre au tableau, un cadre réglementaire encore mouvant qui pourrait bien représenter un frein à son expression.

© Cyrille Lallemand



— MAO architectes

Maître d'ouvrage : RIVP

Maître d'œuvre : MAO architectes

Performances : RT 2012 -20% - Plan Climat ville de Paris - Label

biosourcé : structure CLT (planchers/murs)

Surface (SDP/SHAB) : 318 m² / 263 m²

Coût des travaux HT : 1,7 M€

Construction d'un pressoir vinicole et salle œnotouristique, Crouettes-sur-Marne (02)

Deuxième prix régional de la construction bois 2023, ce projet comprend la construction d'un pressoir vinicole et d'une salle œnotouristique en surélévation d'une cave de vinification existante afin de ne pas mordre sur des terres agricoles alentour. La particularité du domaine, situé aux portes de la Champagne, repose sur son fonctionnement en biodynamie. Le parti-pris architectural de ce projet est d'en faire un écrin corrélié au métier de vigneron qui, en biodynamie, travaille en gravitaire, sans pompe de relevage. Un principe qui constitue un intérêt en termes de vision œnotouristique pour les clients et visiteurs du domaine. Les deux activités sont ainsi regroupées au sein d'une même halle dont la composition structurelle en champignon et pyramide inversée traduit l'équilibre tandis que la multiplicité des pannes fait écho à l'assemblage. Ces petites poutres composent ainsi l'aspect d'une voûte en bois venant s'appuyer sur un ensemble de portiques. À l'instar d'un jeu de construction en bois, ce dispositif permet d'une part de préserver la vue au travers de la bande filante horizontale périphérique et d'autre part, d'obtenir une sensation d'équilibre entre poteaux et structure. La volonté a aussi été de collaborer avec des artisans locaux aussi bien pour les entreprises que les matériaux. Le bâtiment se compose d'une ossature bois en périphérie, isolée d'un mixte de laine de bois, de fibre de bois et d'ouate de cellulose et habillée d'un bardage en châtaignier issu des scieries locales. Le peuplier a été retenu pour son adaptation, couleur et caractéristiques techniques, à la forme structurelle et architecturale choisie. Le parquet de la salle œnotouristique est façonné avec des lamelles sur chant en chêne issu de déchets de scieries françaises. Aucun traitement des bois n'a été requis. Une ventilation double-flux liée à un poêle à granule permet à la salle œnotouristique de rester confortable tant l'hiver que l'été. Un double système de récupération d'eau

Immeuble de logement, Paris (10)

Situé à la croisée de trois typologies urbaines parisiennes, non loin du Canal Saint-Martin (Paris 10^e), cet immeuble de logements avec local d'activités en rez-de-chaussée réinterprète les codes de l'architecture faubourienne en présence dans la rue Robert Blache : une volumétrie compacte entre cour et rue, une façade ordonnée par des ouvertures verticales régulières, une modénature discrète, simple expression des choix constructifs du bâtiment. Le bâtiment développe un principe structurel basé sur la préfabrication bois, avec des façades et des planchers massifs (provenance Pays basque) et une structure béton en rez-de-chaussée visant à faciliter les grandes portées au niveau du local commercial. Ce principe a permis de développer un chantier très bas carbone et le montage de la structure sur cinq niveaux en dix jours. Des panneaux de bois lamellé-croisé placés en façades et refends soutiennent des planchers également en CLT. À l'intérieur des logements, certains éléments structurels en bois sont laissés apparents (plafonds, encadrements de fenêtres, cloisons) tout comme les menuiseries sont choisies en bois lasuré (Bieber). L'isolation du bâtiment est assurée par de la fibre de bois. Les matériaux naturels s'invitent sur les sols : linoléum et carrelage en terre cuite pour les circulations communes et pièces humides. La façade quant à elle se pare, sur rue, d'un bardage nervuré blanc mat en acier thermolaqué qui se conjugue avec la teinte naturelle des menuiseries et la légèreté des garde-corps en verre trempé. Le bois revient sur la façade de la cour intérieure, avec un bardage en mélèze qui conserve sa teinte naturelle. Le programme développe six logements dont deux triplex au R+3-4-5 qui sont uniquement desservis au travers d'un escalier et de paliers extérieurs. Une configuration qui fait abstraction de l'ascenseur afin de limiter les charges du bâtiment. L'ensemble de la technique est géré par logement (VMC et chaudière individuelle) dans une enveloppe à très forte résistance thermique. Les eaux de pluies sont récupérées en toiture (R+5 en zinc) et alimentent la jardinière plantée au-dessus du local vélo et l'espace végétalisé du RDC. Un système de récupération dans la cuve alimente les robinets des parties communes (entretien, arrosage) et l'ensemble des sanitaires.



© Philippe Dureau

pluviale alimente les sanitaires et les mélanges liés à l'activité biodynamique. Enfin, les différents niveaux de toiture hébergent des jardins aux objectifs variés : culture de plantes nécessaires au travail biodynamique, considérations thermiques, rétention et gestion des eaux pluviales.

— Thierry Bonne Architecte

Maître d'ouvrage : Champagne Bourgeois Diaz

Maître d'œuvre : Thierry Bonne Architecte

Surface utile : 459 m²

Coût des travaux HT : 1 326 000 €